

Paris, le 2 avril 2025

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME : L'ORDRE DE MALTE FRANCE ENGAGÉ DEPUIS PRÈS DE 30 ANS

À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, ce mercredi 2 avril, l'Ordre de Malte France met à l'honneur l'ensemble des équipes pluridisciplinaires engagées au sein de ses 8 établissements et services, des résidents et de leurs familles.

Depuis la région parisienne, en passant par l'Eure-et Loir ou encore la Charente-Maritime, l'Ordre de Malte France accompagne, dans 8 de ses 13 établissements médico-sociaux en France, des adultes porteurs de troubles du spectre de l'autisme (TSA), mais aussi des enfants, dans l'une de ses structures en Haute-Savoie. Sa mission : **soutenir les résidents dans leur d'autonomie, tout en encourageant leur autodétermination afin de garantir un parcours de vie épanouissant.**

Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM), Foyers de Vie, ou encore Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) et Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD), les différents établissements de l'Ordre de Malte France dédiés aux personnes vivant avec des TSA offrent un accompagnement individualisé, dans l'écoute de la personne afin de co-construire avec elle et sa famille, lorsque cela est possible, un projet de vie adapté.

Encourager l'autonomie pour favoriser l'inclusion fait partie intégrante de l'approche des établissements que dirige l'Ordre de Malte France. **Soucieuse d'agir sur le long terme, l'association s'inscrit dans une logique de continuité de parcours, pour répondre présent à chaque étape du développement des personnes accompagnées.**

Chaque jour, l'Ordre de Malte France développe davantage les modalités de réponses auprès des personnes porteuses du spectre de l'autisme.

Un accompagnement de qualité est assuré par des professionnels formés aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles édictées par la Haute Autorité de Santé.



À PROPOS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Émanation française d'une institution caritative quasi millénaire, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, qui place la Charité au cœur de son engagement. Elle agit ainsi auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la solidarité, de la santé, du médico-social, et du secourisme. Reconnue d'utilité publique depuis 1928, l'association est également agréée de sécurité civile. L'Ordre de Malte France intervient en France et dans 36 pays avec 2 000 collaborateurs, et grâce à un réseau de 13 900 bénévoles.

En France, l'association dirige, et coordonne 13 établissements sanitaires et médico-sociaux pour l'accueil de personnes en situation de handicap, âgées et dépendantes, ou porteuses de troubles du spectre autistique. Elle gère aussi 43 unités départementales d'intervention pour le secourisme et 102 délégations de bénévoles engagés pour les actions de solidarité (maraudes, soutien de proximité...). À l'international, l'Ordre de Malte France assure directement la gestion de 15 établissements (hôpitaux, maternités, centres de soins...). Ainsi, chaque jour, l'Ordre de Malte France tend la main aux populations les plus fragiles.

CONTACTS PRESSE :

Karine Dalle

k.dalle@ordredemaltefrance.org

06 65 87 31 09

Mathilde Berrurier

m.berrurier@ordredemaltefrance.org

06 27 41 28 61



L'Ordre de Malte France est labellisée « Don en Confiance », organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

www.ordredemaltefrance.org

